



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 06 avril 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le six avril à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le vingt-six février 2022.

Étaient présents :

Elue communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Absents excusés :

Elue communautaire : M. Daniel DRIUTTI – donne procuration à M. Alessandro BERNARDI

N° 2022-05

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AFFECTE le résultat du budget principal de l'exercice 2021 comme suit :

BUDGET GENERAL AFFECTATION RESULTAT 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cumul excédent antérieur	60.385.02 €
Excédent de l'exercice 2021	7.350.96 €
Résultat à affecter	67 735.98 €
Affectation du résultat	67.735,98 €
Total affectation au 002	67.735,98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent antérieur	38.268,42 €
Résultat de l'exercice 2021	17.149,01 €
Excédent à affecter	55.417,43 €
Affectation de l'excédent	55.417,43 €
Total affectation au 001	55.417,43 €

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres absents excusés : 1
Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le
ID : 057-800383861-20220412-DELI202205-DE

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 11 avril 2022

Le Président,

Alessandro BERNARDI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB', written over a horizontal line.